

**Le Président du Conseil Départemental  
de l'Ardèche  
Conseiller Régional Auvergne-Rhône-Alpes  
en charge de la ruralité**

Monsieur Jérôme REYNE  
Directeur territorial  
Mutualité française Sud Rhône-Alpes - AESIO  
Z.A. Le Lac, Quartier Chamaras  
07000 PRIVAS

Privas, le 23 avril 2024

*Références : Recomposition de l'offre – Sud Montagne*

Monsieur le Directeur,

Je reviens vers vous dans le cadre du projet de recomposition de l'offre d'AESIO à destination des personnes âgées sur le secteur Sud Montagne, et fais suite à votre courrier en date du 27 mars dernier sur le sujet aux termes duquel les détails de l'opération sont portés à la connaissance du Département.

Depuis la réception de ce courrier et même en amont, nombreux sont ceux, élus locaux comme salariés de vos établissements, qui ont interpellé le Conseil Départemental au sujet des engagements qu'ils lui prêtent sur le sujet, en particulier concernant le maintien de l'offre ou la fermeture de tel ou tel établissement ou encore le nombre de places que le Département aurait validé.

Dans ces conditions, il me semble important de rappeler que le Conseil Départemental vient de recevoir votre projet détaillé et n'a soutenu, au-delà du maintien d'une offre d'EHPAD sur la commune de Lalevade, aucune fermeture d'établissement ni aucune augmentation de capacité par redéploiement, contrairement aux messages que vous semblez diffuser à la population de ce secteur.

A l'opposé, mon souhait pour le territoire concerné consiste à ne fermer aucun EHPAD sur ce secteur et à maintenir l'offre sur chacune des communes telle qu'elle est aujourd'hui répartie, soit 55 places à Lalevade, 46 places à Thueyts et 58 places à Jaujac.

Bien entendu, pour garantir un équilibre économique, je souhaite une offre de soins complémentaire dans chaque établissement en lien avec l'ARS. Il en va de l'équilibre financier de ces structures.

Dans cette même perspective, une mutualisation des services (et notamment de la blanchisserie commune aux 3 établissements dans le nouvel EHPAD à Lalevade), et un partenariat avec la nouvelle cuisine centrale de l'ADAPEI qui va ouvrir en septembre et sera en mesure de fournir 400 à 700 repas par jour si besoin, pourrait également être utilement étudiée.

Partant et en tout état de cause, je ne peux que vous rappeler à une franche modération s'agissant de votre communication sur les intentions prêtées au Conseil Départemental concernant votre projet de recomposition de l'offre.

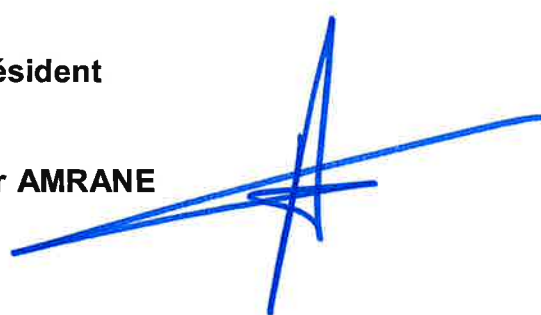
Je vous proposerais prochainement une rencontre afin que nous puissions échanger sur les points précédents et expliciter de nouveau et autant que de besoin la position du Conseil Départemental à date dans ce dossier.

Dans cette attente.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Le Président**

**Olivier AMRANE**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping strokes, positioned to the right of the printed name 'Olivier AMRANE'.

*Copie : ARS*